

Georges Nicouleau



à la découverte du canton de

# CORNUS

Larzac / Sorgue / Cernon

DU MÊME AUTEUR

*Cornus, des origines... à nos jours*  
1 volume illustré, 400 pages, 1977.

62  
51  
Georges NICOLEAU

82  
mars 80

A la découverte  
du canton de

Il a été tiré de cet ouvrage cin-

quante exemplaires, numérotés de 1

à 50, constituant l'édition originale.

CORNUS

LARZAC

SORGUE

A la découverte  
du canton de Cornus  
Larzac - Sorgue - Cernon

16° Lx<sup>6</sup>

587

Il a été tiré de cet ouvrage cinquante exemplaires, numérotés de 1 à 50, constituant l'édition originale.

DL-57-09-19125228  
H  
Georges **NICOULEAU**

90  
51

A Monsieur le Professeur,  
A Monsieur l'Évêque,  
A Messieurs les Maîtres,  
A Monsieur le Curé  
A Monsieur le Maire  
A Monsieur le Procureur  
A Monsieur le Juge  
A Monsieur le Notaire  
A Monsieur le Receveur  
A Monsieur le Contrôleur  
A Monsieur le Directeur  
A Monsieur le Chef de Service  
A Monsieur le Chef de Bureau  
A Monsieur le Chef de Poste  
A Monsieur le Chef de Section  
A Monsieur le Chef de Division  
A Monsieur le Chef de Département  
A Monsieur le Chef de Région  
A Monsieur le Chef de Service  
A Monsieur le Chef de Bureau  
A Monsieur le Chef de Poste  
A Monsieur le Chef de Section  
A Monsieur le Chef de Division  
A Monsieur le Chef de Département  
A Monsieur le Chef de Région

A la découverte  
du canton de

**CORNUS**

LARZAC

SORGUE

CERNON

---

DL-27-09-1979-25599

Georges NICOLEAU

A la découverte

du canton de

CORNUS

LARZAC



A Monsieur le Préfet,  
A Monseigneur l'Evêque,  
A Messieurs les Maires,  
A Messieurs les Curés,  
et à toute la population du Canton de Cornus.

« *Et quasi cursores,  
vitae lampada tradunt* ».

« Comme des coureurs,  
ils transmettent le flambeau de la vie ».

(Lucrèce, *De natura rerum*, II, 79).

98552-9791-02-10

A Monsieur le Préfet,  
A Messieurs les Curés,  
A Messieurs les Maires,  
A Messieurs les Éléves,  
et à toute la population du Canton de Courm.

« Et dans ces courtes,  
vies humaines, tout est  
« Courtes les courtes,  
le transmettent le français de la vie ».  
(Lecteur, De nature humaine, II, 79)



## PRELIMINAIRE

### Pourquoi ce livre ?

Le succès de mon premier livre, *Cornus, des origines... à nos jours*, et surtout la réalisation de mon espérance m'invitent à faire paraître ce deuxième ouvrage.

En effet, quel était le but que je m'étais fixé sinon celui de mieux faire connaître Cornus et donc de le faire aimer davantage. Car, en ce domaine, la connaissance précède l'amour. Or, si je me suis souvent rendu compte que la commune de Cornus a bien besoin d'être connue et aidée, je dois bien constater que le canton de Cornus, dans sa totalité, mérite une plus large connaissance et un plus grand soutien. Il ne suffit pas de gémir et de répéter que notre canton est l'un des plus deshérités du département de l'Aveyron, il faut agir ensemble, compter d'abord sur nous-mêmes, et aussi sur tous les amis proches et lointains. J'espère que mon livre aidera à étendre le réseau des amitiés, sûres, fidèles, dévouées et permettra aux nombreux lecteurs (qui voudront travailler ensemble pour un meilleur avenir de la région), de prendre contact avec le présent et le passé de notre canton de Cornus.

Puissent-ils y prendre plaisir ?

## *Ce que contient ce livre*

C'est bien du présent et du passé de notre canton qu'il va être question dans ce livre. Je tiens, d'abord, à avertir les lecteurs de mon premier ouvrage, *Cornus, des origines... à nos jours*, que j'ai soigneusement évité de me répéter. On ne trouvera donc dans le présent volume, aucun chapitre déjà paru, aucun paragraphe même.

Ceci étant dit, je précise qu'après une importante introduction où sont traités, sur le plan cantonal, des questions d'ordre général, démographique, politique, économique, historique, géologique, un chapitre est consacré à chacune des neuf communes du canton. Bien sûr, écrire l'histoire complète de notre canton, n'était pas dans mes possibilités, j'ai simplement voulu faire goûter chacun et chacune d'entre vous à ces miettes d'histoire locale, qui ne laisseront personne indifférent, mais plairont davantage aux habitants des communes intéressées, qui aimeront aussi connaître avec détails la vie communale d'hier et d'aujourd'hui... Mais je ne peux dévoiler dans ce préliminaire le contenu complet du livre. Sachez, cependant, que la carte géographique de chaque commune et la carte du canton situent notre région dans le département de l'Aveyron.

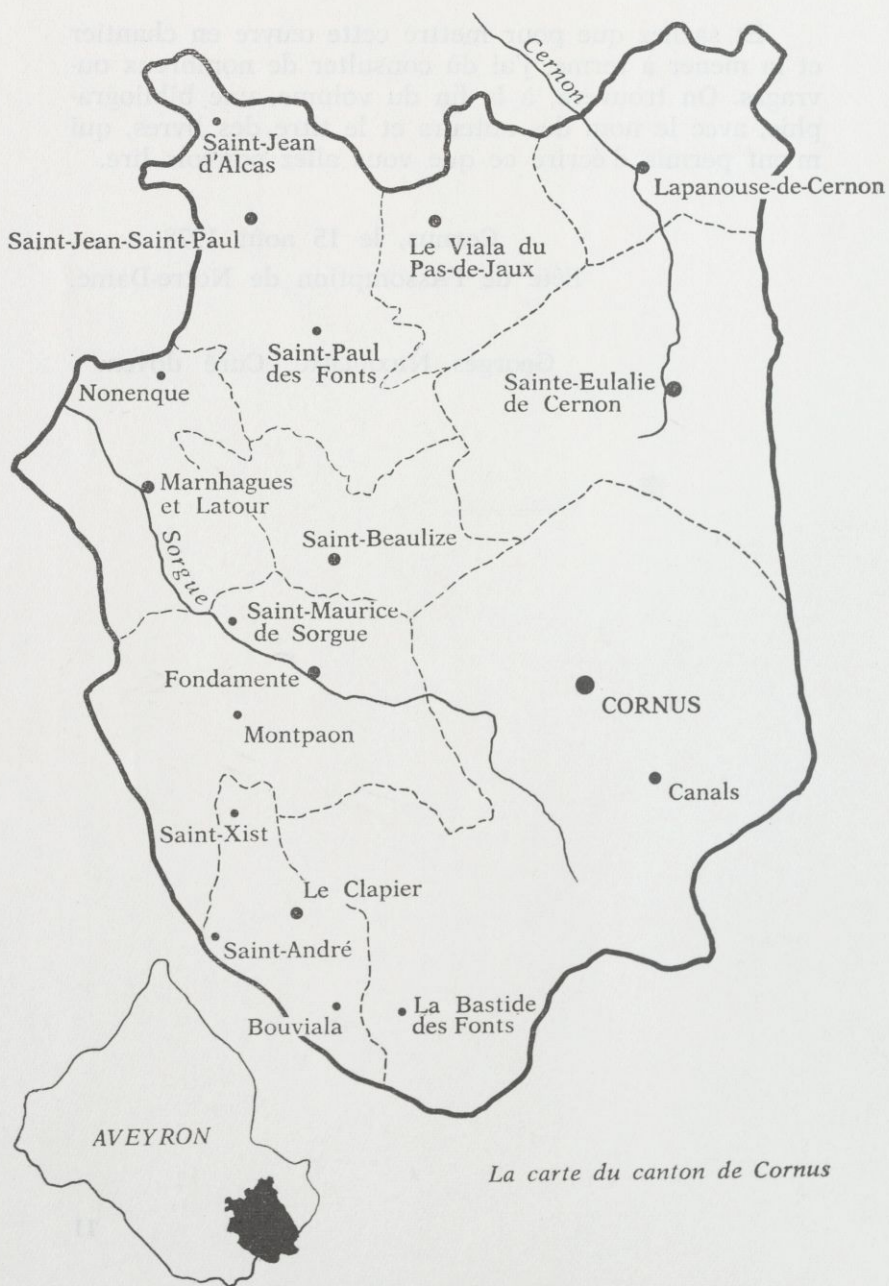
J'ajoute aussi que des illustrations de choix réalisées d'après des clichés photographiques inédits, dus au talent artistique de M. Gérard Boussaguet, que je remercie, ornent cet ouvrage et ajoutent à sa valeur.

Me sera-t-il permis à présent de remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans mon travail, et en particulier Madame Françoise Boussaguet qui, une fois encore, a été à la peine pour « taper » à la machine à écrire mes pages manuscrites !

Et sachez que pour mettre cette œuvre en chantier et la mener à terme, j'ai dû consulter de nombreux ouvrages. On trouvera, à la fin du volume, une bibliographie, avec le nom des auteurs et le titre des livres, qui m'ont permis d'écrire ce que vous allez pouvoir lire.

Cornus, le 15 août 1978,  
Fête de l'Assomption de Notre-Dame,

Georges NICOLEAU, Curé doyen.



*La carte du canton de Cornus*

## Introduction

### LE CANTON DE CORNUS

Par décret du 15 janvier 1790, l'Assemblée Constituante créait le département de l'Aveyron. Elle ne put pas ne pas respecter l'entité géographique et historique qu'était le Rouergue. Les limites départementales furent à peu de choses près, celles du pays, au moins jusqu'en 1808, où le canton de Saint-Antonin en fut distrait pour la formation du département du Tarn-et-Garonne.

Mais dans sa volonté d'effacer tout ce qui subsistait de ce passé qu'elle venait d'abolir, elle substitua au nom historique du Rouergue, héritier de la *civitas ruthenorum et du pagus ruthenicus*, celui de la rivière qui n'était même pas la plus importante de son territoire mais qui coulait au pied de son chef-lieu : l'Aveyron.

Le département fut divisé en districts : Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Affrique, Espalion, Saint-Geniez-d'Olt. A part ce dernier, ces districts devinrent des chefs-lieux d'arrondissement, mais pour un temps seulement, puisque depuis une quarantaine d'années, l'Aveyron compte seulement trois chefs-lieux d'arrondissement : Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue.

Créé donc à l'époque de la Révolution de 1789, notre canton de Cornus dépendait du district de Saint-Affrique, qui avait juridiction sur 9 cantons : Saint-

Affrique, Belmont, Broquiès, Cornus, Coupiac, Saint-Félix-de-Sorgue, Saint-Rome-de-Tarn, Pont-de-Camarès et Saint-Sernin-sur-Rance.

Disparaîtront, par la suite, Broquiès qui sera rattaché à Saint-Rome-de-Tarn, Coupiac uni à Saint-Sernin, et Saint-Félix-de-Sorgue qui, après avoir fait longtemps partie du canton de Camarès, dépend, depuis peu, de celui de Saint-Affrique.

Chaque canton élit un conseiller général qui doit s'occuper plus spécialement des intérêts locaux et départementaux.

Grâce à Monsieur Delmas, archiviste départemental, je peux donner la liste des Conseiller généraux du canton de Cornus, depuis l'année 1834.

Cette liste, la voici :

- 1834 à 1863 : Henri Fabry, notaire à Millau.
- 1864 à 1870 : Jugla, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur.
- 1871 à 1880 : Sarrus, avocat.
- 1881 à 1907 : Salvan, maire de Cornus.
- 1908 à 1920 : Jacob, docteur médecin, à Cornus.
- 1921 à 1928 : Fulcrand Hugonenq, notaire, Maire de Cornus.
- 1929 à 1951 : Emile Borel, membre de l'Institut, député de l'Aveyron, Maire de Saint-Affrique, Ministre de la Marine.
- 1951 à nos jours : Georges Bolton, Maire de Sainte-Eulalie-de-Cernon, Président de la Commission départementale (Chevalier de la Légion d'Honneur, depuis mars 1978).

Le canton de Cornus comprend neuf communes : Cornus, Le Clapier, Lapanouse-de-Cernon, Marnhagues et Latour, Montpaon, Saint-Beaulize, Saint-Jean - Saint-Paul, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Le Viala-du-Pas-de-Jaux.

Nous consacrons à chacune de ces communes un chapitre de cet ouvrage, mais avant d'aborder cette étude séparée, nous allons partir à la découverte de l'ensemble du canton.

Nous avons recueilli pour nos lecteurs des notions générales concernant la géographie, l'évolution de la population, l'analyse de quelques résultats électoraux, et une vue d'ensemble sur les écoles et les divers services administratifs qui intéressent notre population.

## **Ecoles et services administratifs du canton de Cornus**

Notre canton regroupe au chef-lieu quelques-uns des services administratifs du canton.

### *1. Bureau de poste*

Elevé récemment à la 3<sup>e</sup> classe, le chiffre du code postal est le suivant : 12540. Le courrier venant de Millau arrive directement à Cornus, tous les jours, dimanches et jours fériés exceptés, à 7 h 30 et repart à 16 h 30. Le bureau de poste est ouvert le matin de 9 h à 12 h et l'après-midi de 14 h à 17 h (sauf l'après-midi du samedi).

Une receveuse dirige le bureau et un contrôleur est au guichet de la clientèle. Les préposés sont au nombre de 5. Les communes dépendant du bureau de Cornus sont les suivantes : Cornus, Montpaon, Saint-Beaulize, Le Clapier, Marnhagues et Latour.

Lapanouse-de-Cernon et Sainte-Eulalie-de-Cernon sont desservies par La Cavalerie 12230.

Saint-Jean - Saint-Paul et Le Viala-du-Pas-de-Jaux par Roquefort 12250.

A noter que notre canton de Cornus compte 284 abonnés au téléphone.

## 2. Perception

Cornus possède une perception au service des neuf communes du canton. Elle est installée depuis peu dans un bâtiment neuf, situé à l'entrée du village, en bordure de la départementale 7 (près du bureau de poste), et où travaillent un percepteur et un employé ; le bureau est ouvert tous les jours, excepté les dimanches, samedis et jours fériés.

## 3. Gendarmerie

La commune de Montpaon possède la gendarmerie, installée à Fondamente, dans des bâtiments neufs et individuels.

Mais la brigade de Fondamente n'a pas en charge toutes les communes du canton, mais cinq seulement : Cornus, Montpaon, Le Clapier, Marnhagues et Latour, Saint-Beaulize.

Lapanouse-de-Cernon, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Le Viala-du-Pas-de-Jaux dépendent de la brigade de La Cavalerie et Saint-Jean - Saint-Paul, de Saint-Affrique.

## 4. Service d'équipement

Cornus est demeuré jusqu'à ces dernières années un centre pour les Ponts et Chaussées. Il y a encore aujourd'hui une équipe comprenant un chef d'équipe, des agents de travaux et des auxiliaires : 6 hommes au total.

## 5. Pompiers

Pour l'ensemble du canton, le service de sécurité et de lutte contre l'incendie est assuré par les corps des sapeurs-pompiers de Nant, Roquefort, Saint-Affrique.

## 6. Transport et S.N.C.F.

S.N.C.F. : trois gares, d'importance assez réduite, sont situées sur le territoire du canton de Cornus, que



traverse la ligne Béziers-Neussargues. Ce sont les gares de Montpaon, Saint-Beaulize, Saint-Jean - Saint-Paul.

Cars : un service de cars partant de Cornus relie la vallée de la Sorgue à Saint-Affrique, l'horaire est variable selon les époques, puisque le « car » assure le transport quotidien des élèves qui fréquentent les lycées et collèges de Saint-Affrique.

## 7. Ecoles

L'exode rural et la désertion des campagnes sont la cause de la fermeture des écoles dans notre canton. En effet, si toutes les communes avaient une ou plusieurs écoles, il y a 25 ans (Cornus en avait trois, Montpaon deux), il reste aujourd'hui seulement six écoles avec deux classes à Cornus et à Fondamente, et souvent très peu d'élèves. Les communes de Le Clapier, Mar-nhagues et Latour, Saint-Beaulize, Le Viala-du-Pas-de-Jaux n'ont plus d'instituteurs ou d'institutrices.

## Evolution de la population pour l'ensemble du canton de Cornus

Nous avons sous les yeux tous les résultats des divers recensements, mais pour ne pas fatiguer le lecteur avec une multitude de chiffres, d'autant plus que nous y reviendrons pour chaque commune séparément, nous avons choisi des années repères, ce qui va nous permettre de dégager une vue d'ensemble sur l'évolution de la population dans notre canton de Cornus.

### A. Année 1806

(date du premier recensement sérieux)

A cette époque, le canton de Cornus est composé de trois communes seulement : Cornus, Montpaon,

Sainte-Eulalie ; les autres communes, qui existent aujourd'hui, étaient rattachées soit à Montpaon, soit à Sainte-Eulalie.

En 1806, le total de la population du canton de Cornus s'élève à 5 449 habitants.

#### B. Année 1886

(date où la population aveyronnaise était à son maximum)

Dans le tableau du recensement, nous trouvons les neuf communes que nous connaissons aujourd'hui, et qui nous donnent le chiffre total de 6 439 habitants.

#### C. Année 1936

La guerre 1914-1918 a creusé bien des vides dans nos campagnes. Il n'est pour s'en convaincre que de lire les longues listes des noms gravés sur nos monuments aux morts.

1936 : la France connaît une poussée industrielle sans précédent, et nos familles désertent nos campagnes pour la ville ou les centres industriels.

En 1936, les chiffres de nos diverses communes du canton de Cornus accusent une très forte baisse de la population, qui n'est plus que de 2 920 habitants.

#### D. Année 1975

C'est la date de notre dernier recensement ; l'exode rural continue. Les maisons se ferment. Les écoles se vident... Et la population du canton de Cornus est seulement de 1 879 habitants, et l'hémorragie de la population qui nous épuise, ne me paraît pas être sur la voie de la guérison.

Pour y voir plus clair, récapitulons :

Canton de Cornus

Année 1886 . . . . .	6 439 habitants
Année 1975 . . . . .	1 879 habitants
	<hr/>
Différence . . . . .	4 560 habitants

En moins de 100 ans, notre canton a perdu 4 560 habitants. Nous restons très peu nombreux dans nos villages ; nous n'avons même plus la force de crier notre solitude, et nous n'avons d'ailleurs aucune chance d'être entendus. Nous avons même l'impression que nous n'intéressons plus personne.

Je rends cependant hommage à M. Bernard, nouveau Préfet de notre département qui, après avoir méthodiquement visité tous les cantons et beaucoup de communes, n'a pas craint d'écrire que dans ce département de l'Aveyron, la priorité des priorités est de stopper l'exode rural et de maintenir la vie dans nos campagnes aveyronnaises.

Mais, qu'en sera-t-il ?

Si nous comparons la population des diverses paroisses du canton de Cornus, en regardant ce qu'elles étaient hier et ce qu'elles sont aujourd'hui, nous nous rendons encore davantage compte de la mort de nos villages et de nos campagnes. C'est le mot qui convient, me semble-t-il.

Jugez plutôt : en 1840, le canton de Cornus comptait, pour les neuf communes, 15 paroisses avec 15 curés résidents dans chaque paroisse rattachée soit au doyenné de Cornus, soit à celui de Saint-Félix, soit encore à celui de Sainte-Eulalie.

Voici les tableaux comparés de ces diverses paroisses  
avec les noms des prêtres

En 1840

<i>Paroisses</i>	<i>Population</i>	<i>Prêtres</i>
Cornus .....	1 100	Lubac, curé Toscan, vicaire
Fondamente . . . . .	340	Louet
La Bastide-des-Fonts . . . . .	350	Lauret
Canals .....	640	Bousquet
Le Clapier .....	600	Gaubert
Saint-Rome-de-Berlières ..	85	Dalbin
Latour .....	407	Lafon
Saint-Beaulize . . . . .	584	Cot
Saint-Maurice-de-Sorgue ..	225	Malaterre
Saint-Xist . . . . .	215	Rayssac
Saint-Jean-d'Alcas .....	466	Assier
Lapanouse-de-Cernon . . . . .	400	Delpal
Le Viala-du-Pas-de-Jaux ..	280	Rascalou
Sainte-Eulalie-de-Cernon ..	860	Rascol
Saint-Paul-des-Fonts .....	348	Bosc
	Total . . . . .	
	6 900	

En 1978

<i>Paroisses</i>	<i>Population</i>	<i>Prêtres</i>
Cornus .....	300	Nicouleau
Fondamente . . . . .	200	Calas
La Bastide-des-Fonts . . . . .	60	Calas
Canals .....	60	Nicouleau
Le Clapier .....	60	Nicouleau
Saint-Rome-de-Berlières ..	rattachée à Fondamente	
Latour .....	103	Castelbou

<i>Paroisses</i>	<i>Population</i>	<i>Prêtres</i>
Saint-Beaulize . . . . .	70	Calas
Saint-Maurice-de-Sorgue ..	105	Castelbou
Saint-Xist . . . . .		rattachée au Clapier
Saint-Jean-d'Alcas . . . . .	135	Inguibert
Lapanouse-de-Cernon . . . . .	171	Menras
Le Viala-du-Pas-de-Jaux ..	60	Béziat
Sainte-Eulalie-de-Cernon ..	219	Menras
Saint-Paul-des-Fonts . . . . .	115	Arnal
	Total . . . .	1 658

Différence : 6 900 — 1 658 = 5 242 personnes en moins pour ces 15 paroisses du canton. A noter que quatre seulement de ces paroisses ont un curé résident. Ce sont : Cornus, Fondamente, Saint-Maurice-de-Sorgue et Saint-Paul-des-Fonts.

## Notions générales concernant le vote et les élections

### *Le suffrage universel et les divers systèmes d'élections*

I. — La « Déclaration des Droits de l'Homme » votée le 26 août 1789 n'entraîna pas le droit de vote pour tous les citoyens.

Toutes les classes dites populaires se trouvèrent écartées des élections. En 1791, on reconnut le titre d'électeur aux seuls propriétaires possédant un certain revenu foncier. Si cette disparition excluait des anciens privilégiés dépouillés de propriété foncière, elle éliminait aussi de la vie politique tout le prolétariat qui ne possédait rien.

En 1817, sous la Restauration, la France, qui comptait environ trente millions d'habitants, n'avait guère plus de 100 000 électeurs. En effet, pour être électeur,

il fallait être âgé de plus de trente ans et payer plus de 300 francs de contribution directe. Il y avait un seul bureau de vote au chef-lieu du département.

Cependant, l'idée du suffrage universel faisait son chemin dans les esprits. Et en 1848, une loi du gouvernement provisoire de la seconde République donna le droit de vote à tous les hommes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 21 ans. Tandis que le gouvernement du Général de Gaulle donnait, en 1946, à toutes les femmes âgées d'au moins 21 ans ce même droit de vote. Mais la dernière extension du suffrage universel est toute récente. La loi du 5 juillet 1974 a avancé de 21 à 18 ans l'âge requis pour être électeur ou électrice.

II. — Pour désigner les députés, plusieurs modes de scrutin ont été, tour à tour, utilisés en France. Le scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours (majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, relative au 2<sup>e</sup>) a été pratiqué, pour la première fois, en 1876. Modifié par un système proportionnel en 1919, il fut repris intégralement de 1928 à 1940.

La IV<sup>e</sup> République l'abandonna pour la proportionnelle. Rétabli par la V<sup>e</sup>, il est toujours en vigueur.

Dans le cas du vote au scrutin de liste, les électeurs n'ont pas à choisir un candidat, mais plusieurs, tous ceux du département par exemple. Si c'est le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, qui est utilisé, le résultat de l'élection est déterminé en fonction du quotient électoral. On appelle ainsi le nombre de suffrages donnant automatiquement droit à un siège. Il est le résultat de la division du nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir.

Ainsi, si nous avons 90 000 suffrages exprimés pour 3 sièges, le quotient électoral sera de 30 000 suffrages, toute liste ayant rassemblé 30 000 voix aura donc un élu. Mais il peut arriver qu'aucune liste n'atteigne le quotient électoral, les sièges peuvent alors être répartis

selon le plus fort reste ou la plus forte moyenne. C'est ce mode qui fut choisi en 1945 et 1946. Et en 1951, apparut une autre combinaison de scrutin de liste, le système des apparentements, plusieurs listes ayant la possibilité de s'apparenter. De toutes façons, il n'est pas téméraire d'écrire qu'aucun système d'élection n'est parfait.

### Quelques résultats électoraux pour ce dernier siècle

J'ai choisi trois époques qui me paraissent très significatives et qui montrent l'évolution politique du canton. J'ai seulement retenu les résultats des élections législatives, car les élections municipales ou cantonales se font trop souvent en fonction des personnes, ou pour d'autres raisons qui n'ont rien à voir avec la politique.

#### A. — ELECTIONS LEGISLATIVES AVANT LA GUERRE DE 1939

(Résultats pour les communes de Cornus, Le Clapier, Marnhagues et Latour, Montpaon, Saint-Beaulize)

##### 1. *Scrutin du 29 avril 1928 (2<sup>e</sup> tour) :*

De Moncan (Indépendant) ..	206 voix
Borel (Radical) . . . . .	400 voix

M. Borel devance son adversaire de 194 voix. Dans l'arrondissement, M. Borel fut élu député.

##### 2. *Scrutin du 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932 (2<sup>e</sup> tour) :*

Temple (Indépendant) . . . . .	257 voix
Borel (Radical) . . . . .	359 voix

M. Borel devance M. Temple de 102 voix. Il fut encore élu député de l'arrondissement.

3. *Scrutin du 26 avril et 3 mai 1936 :*

Temple (Indépendant) . . . . .	308 voix
Holtzer-Pelet (Radical) . . . . .	227 voix
Delpech (Socialiste) . . . . .	71 voix

M. Temple devance ses adversaires de gauche de 10 voix. Dans l'arrondissement de Saint-Affrique, c'est M. Temple qui fut élu député au 1<sup>er</sup> tour.

B. — ELECTIONS LEGISLATIVES  
DE LA LIBERATION A 1958

1. *Election du 2 juin 1946*

*Canton de Cornus* (9 communes) :

Inscrits : 2 023 — Votants : 1 584	
Communistes . . . . .	445 voix
Socialistes . . . . .	284 voix
M. R. P. . . . .	302 voix
Indépendants . . . . .	490 voix
Radicaux . . . . .	64 voix

*N. B.* — Les femmes votent. Le mode d'élection est le scrutin de liste, à la proportionnelle.

En Aveyron, 51 027 voix aux Indépendants, 39 703 voix aux M.R.P., 30 130 voix aux Communistes, 28 732 voix aux Socialistes. Dans le département de l'Aveyron, sont élus : Bonnefous, Indépendant ; Solinhac, M.R.P. ; de Boysson, Communiste ; Ramadier, S.F.I.O.

A noter, dans le canton de Cornus, l'importance du nombre de voix communistes (445) et l'effondrement du nombre de voix du parti Radical (64).

2. *Election du 17 juin 1951*

*Canton de Cornus* (9 communes) :

Inscrits : 1 945 — Votants : 1 559	
Communistes . . . . .	295 voix
S.F.I.O. . . . .	202 voix



R.G.R. ....	45 voix
M.R.P. ....	170 voix
Indépendants . . . . .	574 voix
R.P.F. ....	77 voix

*N. B.* — Le mode d'élection est le scrutin de liste à la proportionnelle. Si nous comparons ce tableau avec les résultats de 1946, nous pouvons constater une nette avance des Indépendants et un recul des voix communistes et socialistes.

En Aveyron, furent élus trois Indépendants pay-sans : Emmanuel Temple, Boscary-Monsservin, Robert Laurens et un M.R.P. Jean Solinhac.

### 3. Election du 2 janvier 1956

*Canton de Cornus* (9 communes) :

Inscrits : 1 886	—	Votants : 1 538
Communistes . . . . .	184 voix	
S.F.I.O. . . . .	189 voix	
R.S. . . . .	10 voix	
M.R.P. . . . .	134 voix	
R.I. . . . .	532 voix	
J.I. . . . .	22 voix	
U.D.C.A. . . . .	245 voix	
U.D.C.A. agricole . . . . .	165 voix	

*N. B.* — C'est l'époque du Mouvement Poujade qui bouleverse les données habituelles. Le mode d'élection est encore le scrutin de liste à la proportionnelle.

En Aveyron, 8 listes étaient en présence.

En voici les noms avec la tête de liste : liste Communiste (Ginestet) - Socialistes et Radicaux (Ramadier) - Républicains sociaux (Christian de la Malène) - M.R.P. (Solinhac) - Républicains Indépendants (Temple, suivi de Boscary-Monsservin) - Jeunes Indépendants (Aimé Guibert) - U.D.C.A. (Icher) - U.D.C.A. agricole (Thu-bières).

Dans notre département furent élus : deux Indépendants (Temple et Boscary-Monsservin), un Socialiste (Ramadier), un Poujadiste (Icher).

*N. B.* — Il faut noter que, durant la période 1956-1973, MM. Charles Dutheil (M.R.P.), Roger Julien (M.R.P.) et Louis-Alexis Delmas (U.D.R.), furent élus députés de l'arrondissement.

#### 4. Elections des 4 et 11 mars 1973 (2<sup>e</sup> tour)

*Canton de Cornus* (9 communes) :

Inscrits : 1 492	—	Votants : 1 288
Gabriac (U.D.R.)	.....	494 voix
Deruy (Socialiste)	.....	510 voix
Julien (Centre)	.....	271 voix

Election par arrondissement à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour et à la majorité relative au 2<sup>e</sup> tour.

Dans notre arrondissement, c'est le Docteur Gabriac (U.D.R.) qui fut élu au 2<sup>e</sup> tour de scrutin.

#### 5. Elections législatives des 12 et 19 mars 1978

12 mars 1978 - 1<sup>er</sup> tour

3 - Circonscription de Millau - Saint-Affrique

Inscrits	.....	70 311
Votants	.....	59 091
Exprimés	.....	56 942

Ont obtenu :

Godfrain (R.P.R.)	.....	26 802 voix	47,00 %
Deruy (P.S.)	.....	12 386 voix	21,70 %
Diaz (M.R.G.)	.....	8 470 voix	14,00 %
Perez (P.C.)	.....	5 772 voix	10,00 %
Ferlaud (Dém. Ch.)	.....	1 511 voix	2,60 %
Mairesse (L.O.)	.....	1 036 voix	3,20 %
Cabirou (L.C.R.)	.....	912 voix	1,60 %
Martinuzzi (Fr. Nat.)	....	52 voix	0,09 %

*Canton de Cornus (9 communes)*

Inscrits	.....	1 682
Votants	.....	1 367
Exprimés	.....	1 328

Ont obtenu :

Godfrain (R.P.R.)	.....	616 voix	45,06 %
Deruy (P.S.)	.....	351 voix	25,68 %
Diaz (M.R.G.)	.....	111 voix	8,12 %
Perez (P.C.)	.....	138 voix	10,01 %
Ferlaud (Dém. Ch.)	.....	48 voix	3,31 %
Mairesse (L.O.)	.....	31 voix	2,37 %
Cabirou (L.C.R.)	.....	30 voix	2,19 %
Martinuzzi (Fr. Nat.)	.....	3 voix	0,22 %

19 mars 1978 - 2<sup>e</sup> tour

Inscrits	.....	70 295
Votants	.....	61 844
Exprimés	.....	60 375

Ont obtenu :

Godfrain (R.P.R.)	.....	33 374 voix	55,28 %	<i>élu</i>
Deruy (P.S.)	.....	27 001 voix	44,72 %	

*Canton de Cornus (9 communes)*

Inscrits	.....	1 682
Votants	.....	1 448
Exprimés	.....	1 419

Ont obtenu :

Godfrain (R.P.R.)	.....	744 voix	51,38 %
Deruy (P.S.)	.....	675 voix	46,61 %

Après ces divers tableaux locaux qui donnent seulement le résultat des neuf communes du canton de Cornus, il m'a paru excellent de donner les chiffres et

pourcentages sur le plan national aux mêmes dates, afin que les lecteurs intéressés puissent établir des comparaisons et dégager des leçons.

### III<sup>e</sup> REPUBLIQUE

*1<sup>er</sup> et 8 mai 1932*

Scrutin uninominal à deux tours (vote masculin).  
18 % d'abstentions.

Victoire du cartel des gauches (mais à un faible déplacement des voix).

Communistes .....	11 sièges	(— 1)
Socialistes « unité ouvrière » ....	9 sièges	
S.F.I.O. ....	132 sièges	(+ 32)
Socialistes divers .....	29 sièges	(— 2)
Radicaux divers .....	175 sièges	(+ 50)
Centre et centre droit .....	74 sièges	(— 96)
Droite .....	181 sièges	(+ 50)
Isolés .....	3 sièges	

Les Communistes ont 9 % des voix. Les Socialistes leur ont pris le quart de leurs voix du scrutin précédent.

*26 avril et 3 mai 1936*

Même mode de scrutin qu'en 1932.

17,6 % d'abstentions.

Victoire du Front Populaire (Communistes, Socialistes, Radicaux), avec 5 600 000 voix contre 4 200 000 voix au Centre et à la Droite.

Communistes .....	72 sièges	(+ 61)
S.F.I.O. ....	149 sièges	(+ 17)
Socialistes divers .....	57 sièges	(+ 28)
Radicaux divers .....	111 sièges	(— 64)
Centre et centre droit .....	82 sièges	(+ 8)
Droite .....	141 sièges	(— 40)

La S.F.I.O. a le même nombre de voix qu'en 1932 (environ 20 %), les Communistes ont quasiment doublé leurs voix par rapport à 1932 (environ 15 %).

#### IV<sup>e</sup> REPUBLIQUE

2 juin 1946

Suffrage universel (les femmes françaises ont voté pour la première fois au référendum du 21 octobre 1945), système proportionnel avec répartition des restes à la plus forte moyenne des voix obtenues.

18 % d'abstentions.

Perte importante des socialistes, déplacement des voix vers le centre au profit des Radicaux et surtout du M.R.P.

Communistes et Progressistes . . . .	153 sièges	(— 6)
S.F.I.O. . . . .	128 sièges	(— 11)
U.D.S.R. . . . .	20 sièges	(— 22)
Radicaux . . . . .	32 sièges	(+ 3)
M.R.P. . . . .	163 sièges	(+ 13)
Modérés . . . . .	67 sièges	(+ 14)
Amis du Manifeste Algérien . . . . .	11 sièges	
Divers . . . . .	3 sièges	

17 juin 1951

Représentation proportionnelle (avec le système des apparentements défavorable aux Communistes et aux Gaullistes).

19,8 % d'abstentions.

Affaiblissement de la gauche et du M.R.P., progrès du R.P.F. et de la droite.

Communistes et apparentés . . . . .	103 sièges	(— 79)
S.F.I.O. . . . .	107 sièges	(+ 6)
U.D.S.R. radicaux . . . . .	91 sièges	(+ 14)

Indépendants d'outre-mer .....	9 sièges	
M.R.P. ....	85 sièges	(— 87)
R.P.F. ....	121 sièges	
Modérés .....	91 sièges	(+ 9)
Non inscrits .....	19 sièges	

2 janvier 1956

Même système qu'en juin 1951.

17 % d'abstentions.

Poussée des Communistes, résultats décevants du « Front Républicain » (Mendès-France, Mitterand), irruption des Poujadistes., effondrement des Gaullistes.

Communistes et apparentés .....	150 sièges	(+ 47)
S.F.I.O. ....	94 sièges	(— 13)
Radicaux et centre gauche .....	90 sièges	(— 1)
Indépendants d'outre-mer .....	10 sièges	(+ 1)
M.R.P. ....	73 sièges	(— 12)
Républicains sociaux (ex-R.P.F.) ..	21 sièges	(— 100)
Modérés .....	95 sièges	(+ 4)
Poujadistes .....	52 sièges	
Divers .....	8 sièges	

4 et 11 mars 1973

Scrutin uninominal de circonscription à deux tours.

Abstentions : 18,20 % au second tour.

Mise en difficulté au premier tour, la majorité sortante est reconduite, mais perd ses positions écrasantes de 1968. Les Réformateurs, qui ont été les arbitres du second tour, se sont prononcés, pour les deux tiers environ, en faveur de la majorité contre l'Union de la gauche (Communistes, Socialistes, Radicaux de gauche). Le Parti Socialiste de Mitterand équilibre le Parti Communiste. Au sein de la majorité, l'U.D.R. subit un recul important. La majorité est ramenée de 372 à 275 sièges.

La nouvelle Assemblée compte :

U.D.R. ....	184 sièges	(— 89)
Indépendants .....	54 sièges	(— 7)
C.D.P. ou centristes de la majorité	23 sièges	(— 3)
Divers droite .....	17 sièges	
Réformateurs centristes et Radicaux socialistes .....	31 sièges	(+ 16)
Radicaux de gauche .....	11 sièges	(+ 3)
Socialistes .....	89 sièges	(+ 48)
P.S.U. et extrême-gauche .....	3 sièges	(+ 2)
Communistes .....	73 sièges	(+ 39)
Divers gauche .....	2 sièges	

### *Elections de mars 1978*

Résultats définitifs du 1<sup>er</sup> tour (12 mars 1978)

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué la statistique officielle en voix, pourcentages et candidats portant sur 490 circonscriptions (il y en a 491), celle-ci étant la 2<sup>e</sup> de la Polynésie.

Inscrits .....	35 179 654	
Votants .....	29 125 025	(82,7 %)
Exprimés .....	28 541 062	(81,1 %)
Abstentions ....	6 054 629	(17,2 %)

Partis du Programme Commun : 45,1 %

P.C. ....	5 870 340 voix	(20,5 %)
P.S. ....	6 450 134 voix	(22,5 %)
M.R.G. ....	603 932 voix	( 2,1 %)

Partis de la Majorité : 46,5 %

R.P.R. ....	6 451 454 voix	(22,6 %)
U.D.F. ....	6 122 180 voix	(21,5 %)

Candidats se réclamant du soutien à l'action du Président .....

	684 985 voix	( 2,4 %)
--	--------------	----------

Partis marginaux : 8,4 %

Extrême gauche . . .	952 661 voix	( 3,3 %)
Ecologistes . . . . .	612 100 voix	( 2,1 %)
Divers . . . . .	793 276 voix	( 3,0 %)

se répartissant de la façon suivante :

Divers majorité . . .	1,0 %
Divers droite . . . .	0,9 %
Divers opposition ..	1,1 %

D'autre part, le Ministère de l'Intérieur a précisé que 68 candidats ont été élus au premier tour :

Extrême gauche . . . . .	1
P.C. . . . .	4
P.S. . . . .	0
M.R.G. . . . .	0
U.D.F. et divers majorité . . . . .	33
R.P.R. . . . .	30

19 mars 1978 (2<sup>e</sup> tour)

Majorité . . . .	291 sièges	(50,49 % des voix)
Opposition ..	200 sièges	(49,29 % des voix)

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué le résultat définitif en voix et en pourcentages des 423 circonscriptions du deuxième tour :

Inscrits . . . . .	30 956 076	
Votants . . . . .	26 206 710	(84,6 %)
Exprimés . . . . .	25 475 802	(82,2 %)
Abstentions . . . .	4 749 366	(15,3 %)

Partis du Programme Commun :

P.C. . . . .	4 744 868 voix	(18,62 %)
P.S. . . . .	7 212 916 voix	(28,31 %)
M.R.G. . . . .	595 478 voix	( 2,36 %)
<hr/>		
Total . . . . .	12 553 262 voix	(49,29 %)



Partis de la Majorité :

R.P.R. . . . . .	6 651 756 voix	(26,11 %)
U.D.F.		
+ apparentés . . . .	5 907 603 voix	(23,18 %)
	<hr/>	
Total . . . . .	12 559 359 voix	(50,49 %)

Soutien au Président de la République . . . . .

305 763 voix ( 1,20 %)

Divers au total . . . . .

57 418 voix ( 0,22 %)

Répartition des sièges

Partis de la coalition gouvernementale :

R.P.R. . . . . .	148	U.D.F. . . . . .	137
Divers . . . . .	6		

Partis de l'opposition de gauche :

P.S. . . . . .	103	P.C. . . . . .	86
M.R.G. . . . . .	10	Extr. gauche . . .	1

**Le culte catholique  
dans le canton de Cornus**

Quatre curés résident dans le canton, les abbés Arnal à Saint-Paul-des-Fonts, Calas à Fondamente, Castelbou à Saint-Maurice-de-Sorgue, Nicouleau à Cornus.

Il y a treize églises paroissiales. Voici, avec le nom du prêtre desservant, les saints protecteurs de ces églises :

saint Pierre ès liens de Cornus  
(abbé G. Nicouleau)

saint Martin de Canals  
(abbé G. Nicouleau)

saint Pierre ès liens de Le Clapier  
(abbé G. Nicouleau)

- saint Pierre de Fondamente  
(abbé P. Calas)
- saint Jacques de La Bastide-des-Fonts  
(abbé P. Calas)
- saint Beaulize de Saint-Beaulize  
(abbé P. Calas)
- saint Maurice de Saint-Maurice-de-Sorgue  
(abbé L. Castelbou)
- saint Amans de Latour  
(abbé L. Castelbou)
- saint Paul de Saint-Paul-des-Fonts  
(abbé L. Arnal)
- saint Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Alcas  
(abbé J. Inquimbert)
- saint Martial de Lapanouse-de-Cernon  
(abbé J. Menras)
- Notre-Dame de Sainte-Eulalie-de-Cernon  
(abbé J. Menras)
- saint Jean-Baptiste du Viala-du-Pas-de-Jaux  
(abbé G. Béziat).

Outre ces églises paroissiales, il faut compter au moins cinq chapelles annexes, toutes entourées d'un cimetière (Notre-Dame de Bouviala, Marnhagues, Saint-Amans-de-Laroquaubel, Saint-Rome-de-Berlières, Saint-Xist (cyrice). On ne peut manquer de signaler ici le monastère de Nonenque, dont il sera par ailleurs longuement question au chapitre qui traitera de la commune de Marnhagues et Latour.

### **Le culte protestant**

L'Eglise Réformée de France possède à Cornus un temple ouvert au culte, en période d'été seulement. En règle générale, un pasteur réside au village de Cornus

pendant les vacances d'été. Toute l'année, le pasteur demeurant à Millau a la charge des paroisses de l'Eglise Réformée de notre région.

## A propos du Chanoine Hermet

*N. B.* — Comme plusieurs textes imprimés dans cet ouvrage sont dus à la plume du Chanoine Hermet, j'ai tenu à faire paraître, à cette place, l'article suivant qui concerne cet ancien curé de L'Hospitalet du Larzac.

*Un éminent archéologue  
doublé d'un spécialiste d'histoire locale*

Frédéric HERMET  
Curé de L'Hospitalet (1894-1934)

### *Le prêtre*

Originaire de Saint-Izaire, Frédéric Hermet, après sa réthorique au Petit Séminaire de Belmont, entra au noviciat des Pères Lazaristes à Paris. Il y fit son noviciat et une année de philosophie. Mais sa mauvaise vue l'empêcha de poursuivre cette voie. Il dut, sur les conseils de son médecin, passer plusieurs années de repos dans sa famille.

En 1880, il entra au Grand Séminaire de Rodez, puis à l'Institut catholique de Toulouse, où il obtint le grade de licencié en théologie et celui de docteur en droit canonique. Successivement, vicaire à Saint-Sernin et à Saint-Affrique, il fut solennellement installé à L'Hospitalet, le 13 février 1894. Il devait y rester quarante ans. Très pieux, il fut toujours attentif à son devoir pastoral, scrupuleux même, il déplorait le relâchement qu'amena l'après-guerre (1914-1918). Il note : « malgré les très pressantes exhortations du pasteur, les jeunes filles dansèrent comme des écervelées pendant les deux

jours de la fête patronale ». Et lorsque l'instituteur, nouvellement arrivé, monta une fanfare et un groupe théâtral mixte, il fut au comble de l'indignation. On raconte même qu'il refusa l'absolution à une mère de famille parce qu'une de ses filles, en période de carnaval, s'était rendue déguisée en zouave chez un voisin, et avait amicalement taquiné la femme de celui-ci. Il manifestait également quelque sectarisme, qui se traduisit une fois par le refus d'admettre à la communion une enfant du catéchisme, parce qu'on lisait *La Dépêche* ».

Mais cette sévérité, cette rigueur, restes d'un tenace jansénisme, ne lui enlevèrent pas l'estime de ses paroissiens, qui le vénéraient comme un père. La plupart d'entre eux, il les avait baptisés, mariés et baptisait encore leurs enfants. Il a laissé parmi eux, parmi nous, le souvenir d'un saint prêtre, dont la bonté n'avait d'égale que la modestie.

#### *Le savant*

Ce prêtre à l'allure si modeste, était pourtant un savant. Sa passion de l'étude, de la recherche, de l'archéologie, lui donna rang dans le monde de la science. Il semble que ses paroissiens, dans leur ensemble, ne se soient guère souciés de ses travaux. Ils ne comprenaient sans doute pas qu'on puisse se donner tant de mal pour une œuvre qu'ils jugeaient stérile. Méconnu des siens, il le fut certes, mais n'est-ce pas le propre des grands savants ?

#### *Son œuvre*

Alors qu'il était vicaire à Saint-Sernin, on lui signale une pierre curieusement sculptée. L'abbé Hermet prit son bâton et partit en chasse. C'est ainsi qu'il mit au jour une trentaine de statues-menhirs, idôles de la vieille Gaule (18 dans l'Aveyron, 10 dans le Tarn, 2 dans l'Hérault). L'une d'entre elles se trouve au Musée des

Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye (voir *Pèlerin* du 4 mars 1973).

Ses profondes connaissances de la préhistoire le conduisaient partout où se signalait une découverte.

En 1901, il fouille la grotte des Embalsés à Nant, et à 3 mètres environ de profondeur, rencontra plusieurs squelettes humains et des poignées de grains de blé carbonisés. Il fit sur cette découverte un rapport au congrès international préhistorique de Genève, en 1912.

Lors de la découverte, en décembre 1913, de la grotte d'Ambouls, commune de Nant, on fit appel à lui. Avec deux ouvriers, il travailla une journée au déblaiement partiel et put alors se faire une opinion : il s'agissait d'une grotte sépulcrale du 2<sup>e</sup> degré, c'est-à-dire un ossuaire.

Sous le ciel ouvert de la grotte de la Raynelle, non loin de L'Hospitalet, il découvrit, en 1897, une fonderie de fer constituée par deux fourneaux circulaires bâtis en briques romaines.

Eminent archéologue, la notoriété mondiale qui fut la sienne lui vint surtout des travaux remarquables et des publications qu'il fit sur les grands ateliers de poteries gallo-romaines de la Graufesenque.

Cette plaine avait déjà été explorée par un autre prêtre archéologue, l'abbé Cérés. Seul, soutenu par une flamme intérieure, l'abbé Hermet reprit les fouilles. Il devait les poursuivre pendant 30 ans ; ses découvertes l'encourageaient. Aux longues veillées d'hiver, il nettoyait, classait, reconstituait au besoin les pièces, puis tout était soigneusement classé et étiqueté.

Il releva le nom de plus de quatre-vingts potiers. Peu à peu, la renommée s'était faite autour de ses découvertes.

Personnages officiels et savants venaient le visiter, étonnés de trouver dans ce petit village, et dans un si modeste presbytère, un homme aussi illustre.

De nombreuses distinctions honorèrent l'abbé Hermet. En 1900, il était nommé Officier d'Académie, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour la conservation des monuments historiques.

Une médaille de vermeil lui était accordée la même année par la société archéologique du Midi. En 1916, il obtint le Grand Prix Cabrol, décerné par la société des lettres de l'Aveyron. C'est en 1922, qu'il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale.

En 1923, il publia, chez Carrère, un album de 35 graffitis ou comptes de potiers.

Ce n'est que plus tard, grâce à quelques subventions, et aussi sans doute à la générosité de quelque mécène, qu'il put réaliser son rêve : publier ses travaux. Sa mauvaise vue ne lui permettant pas de relever avec précision les ornements et les fins motifs qui décoraient chaque pièce, il fit appel à un spécialiste de Paris. C'est ainsi qu'en 1934 parurent, chez l'éditeur Leroux, deux splendides volumes, sous le titre : *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, qui ne comprennent pas moins de 600 pages et contiennent 3 000 dessins.

C'est alors qu'il songea à se retirer à la maison de retraite de Rodez. Il quitta L'Hospitalet dans les premiers jours d'octobre 1934. Il avait 78 ans. Ses contemporains se devaient de faire rendre hommage à son érudition et à une vie de labeur acharné.

Henri Bedel, dans *Lettres du Rouergue et du Gévaudan*, demandait instamment « réparation de l'injustice criante qui constitue l'absence de la Croix de la Légion d'Honneur sur la poitrine de l'abbé Hermet, qui a porté haut le renom de la science française et, au soir de sa vie, a droit à la reconnaissance de son pays ».

Cette croix, cent fois méritée, lui fut enfin remise en 1938. C'était bien le soir de sa vie.

Le 4 février 1939, le chanoine Hermet reentra dans l'éternité.

N. B. — 1) Une cérémonie en son honneur fut organisée beaucoup plus tard à L'Hospitalet. C'était le 13 octobre 1973, en présence des membres de sa famille et de nombreuses personnalités civiles et religieuses (j'étais présent), et après plusieurs discours, Monsieur le Maire dévoila la plaque apposée sur le presbytère, et qui porte cette inscription :

« En cette maison, M. le Chanoine Hermet, curé de L'Hospitalet, 1893-1934, a réalisé, durant 40 ans, son œuvre historique et archéologique ».

2) J'ai voulu donner dans ce livre cette place au chanoine Hermet, car c'est grâce à lui que nous connaissons plusieurs pages d'histoire locale concernant les localités du canton de Cornus. La plupart de ses articles ont paru dans la *Revue historique du Rouergue*.

P. S. — A présent, je dois dire que j'ai cru intéressant et utile de parler, assez longuement, dans cette introduction, de l'habitat et du tourisme, dans le canton de Cornus.

#### A. L'habitat chez nous

N. B. — Dans le numéro du journal *Centre-Pressé*, paru le 17 mai 1978, j'ai lu, avec grand intérêt, cet article, intitulé : « En marge du Languedoc, l'habitat de la région de Cornus ». L'auteur en est Jean Delmas, archivist départemental, connu pour sa compétence et l'important travail réalisé par lui, en Aveyron.

Cet article de Jean Delmas, le voici :

« La présente notice n'est point un traité sur l'architecture rurale du canton de Cornus. Celui qui voudrait disposer d'un exposé aurait avantage à se reporter au livre de Paul Marres, *Les grands Causses, étude de géographie physique et humaine*, 1936. Notre dé-

marche est différente : nous ne présentons ici que des notes de promenades ou de lectures des archives comparables à celles que nous avons données, l'an dernier, pour la région de Conques.

Le canton de Cornus est plus divers qu'il n'y paraîtrait, au premier regard ; la portion de Causse (Larzac et Guilhaumard) est certes importante, mais elle est faiblement peuplée.

L'habitat se trouve surtout dans les vallées : Cernon au nord (Sainte-Eulalie et Lapanouse), Sorgues au sud (Cornus, Fondamente, Saint-Maurice et Latour). Beaucoup d'autres villages sont placés au départ des petits vallons, et se sont développés autour d'une source (Saint-Paul-des-Fonts, Marnhagues, par exemple). Deux secteurs sont donc nettement marqués : causses et vallées. En outre, le sol n'est pas uniformément calcaire : citons pour mémoire les massifs ou les îlots basaltiques de La Bastide-des-Fonts ou de Canals sur le plateau du Guilhaumard.

La pointe que fait le rougier de Camarès à l'ouest jusqu'à Saint-Maurice-de-Sorgues est plus intéressante, car elle correspond en grande partie aux anciennes paroisses de Saint-Amans-de-Latour et de Saint-Maurice, dans la vallée.

### *Les matériaux de toiture*

Cette diversité géologique apparaît dans les matériaux de construction. Le promeneur qui descend la vallée de la Sorgue, découvre à Saint-Maurice des terrains rouges, des murs de grès et là, déjà, des lauses plus fines taillées dans un grès très feuilleté.

La lause de calcaire est encore très répandue sur le causse. Elle s'est maintenue partout où une voûte ou de fortes poutres reposant sur des arceaux de pierre lui servaient de support. Dans beaucoup de secteurs comme celui du Guilhaumard, elle fut employée exclusivement. On l'extrayait de bancs de rocher, à fleur de



terre. La taille des plaques était faite au marteau ; chacune avait en moyenne 30 à 40 cm de long sur 20 cm de large et de 2 à 4 cm d'épaisseur. Les plaques des bords du toit (égouts ou rives) étaient plus larges et liées par un mortier aux murs qui les portaient.

Les lauses de grès étaient en usage dans le secteur du Rougier. Leur minceur en permettait l'usage sur des charpentes moins grossières. La paille était utilisée dans la partie septentrionale du canton ; au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, elle servait pour couvrir de nombreuses dépendances : hangars, bergeries ou granges. Ainsi en 1701, Joseph Pons, paysan de Lapanouse, bailla à ferme à Jean Bernard, son voisin, son domaine sis à la Peyrade, comprenant une maison de deux étages « couverte de thuille » et un « estable » couvert de paille. Le mot « thuille » désigne la lause de calcaire.

Vers 1870, on se mit à employer la tuile canal dans les nouvelles constructions. En raison de sa légèreté, on pouvait monter des charpentes plus fines et se passer de la voûte et du massif arceau, donc élever des murs moins épais et par conséquent bâtir plus vite et moins cher. Elle se répandit très vite, malgré quelques tentatives d'utilisation de l'ardoise, celle de Lacaune (Tarn) en particulier, matériau plus estimé par la bourgeoisie des vallées.

La tuile canal fut aussi employée pour les restaurations : on alléga souvent les charpentes, ne conservant les lauses que sur les rives et sur les égouts, c'est-à-dire sur les murs pignons ou goutterots et parfois le long des arêtes dites « crignal » ou « briscal », auxquelles elles étaient liées par un mortier. Cette persistance des lauses sur les murs goutterots explique la grande rareté de la génoise - sorte d'encorbellement fait de tuiles canals - même sous les égouts de tuiles de ce type. Ainsi, la tuile canal, après avoir été utilisée pour les nouvelles maisons bourgeoises de la vallée, gagna-t-elle progressivement les plateaux à l'occasion des répa-

rations. On la fabriquait surtout dans la région de Bédarieux (Hérault).

La tuile plate, dite tuile de Marseille, s'est répandue à une époque plus récente. Les gens la croyaient plus ancienne que les autres, parce qu'elle leur rappelait la tuile romaine, « tegula », dont on déterrait de temps en temps des fragments. La beauté des couvertures du plateau leur vient des matériaux qui sont en général en harmonie avec le sol environnant, mais aussi de leur double fonction : d'isoler les combles de la pluie, mais aussi du froid et du chaud, et de recueillir une eau très rare. Quand la nécessité pousse le bâtisseur à ménager une baie, sur un versant pour une entrée de grange ou pour une fenêtre, les cassures entre les différentes pentes sont rattrapées par des noues très évasées, faites avec les lauses seules. Des pierres plates sortent en escalier sur le côté des souches de cheminées, pour éviter les infiltrations.

Quand un bâtiment plus petit se raccorde au mur pignon d'un autre, les mêmes plaques en escalier écartent l'eau du mur. Cet usage aujourd'hui abandonné avait pour but de pallier des solins de mauvaise qualité ou même inexistants.

#### *L'eau, un bien rare et précieux*

On voit encore aujourd'hui sous les égouts des cheneaux de zinc ; les tuyaux de descente ne sont pas verticaux, contrairement à l'usage général, mais obliques. Ils sont souvent par deux et se rejoignent dans un entonnoir de zinc, placé au-dessus de la citerne. Ici, l'eau ne doit pas être perdue. La moindre goutte a son importance. Le toit de la maison alimente la citerne domestique, les toits des étables celles des bêtes. Le système ancien était peu différent : les corbeaux de pierre qu'on voit sur les murs goutterots à des hauteurs différentes servaient autrefois de support à des cheneaux de bois (« las canals »). Ainsi lit-on la mention dans un